

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [paméla Boulay Audet](#)

<https://www.cadre21.org/membres/25a23b0416c60d9182b77843>

Date d'obtention : 2020-11-19 14:57:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un partenariat principalement entre les écoles secondaires, les services de police et le DPCP, afin de mettre en place une stratégie d'intervention rapide et efficace pour prendre en charge les situations de sextage chez les adolescents.

Une trousse a été créée donc le but est de faciliter l'intervention à tous les niveaux en déterminant les rôles de tous vers un objectif commun; celui de préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et des autres jeunes impliqués en arrêtant la propagation des images.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

C'est un outil pour permettre d'encadrer et d'uniformiser mes interventions afin d'augmenter l'efficacité et la rapidité de traitement/intervention entre les différents partenaires.

L'utilisation de la trousse me permettra d'orienter mes interventions pour dresser le topo le plus juste possible de la situation dans les plus brefs délais.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À l'anonymat/confidentialité concernant tous les acteurs/témoins de la situation.

À veiller à ce que les jeunes ne communiquent pas entre eux le temps d'évaluer la situation avec tous ceux impliqués.

À être rassurante.